

Vous êtes assistant(e) maternel(le) Ou assistant(e) familial(e) agréé(e) ?

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS

au sein de la **Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD)**

UNE INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL

entre les représentants du Conseil départemental
et les assistant(e)s maternel(le)s et familial(es)



VOTE

ÉLECTRONIQUE

Du 16 novembre 2022 - 17h

au 23 novembre 2022 - 17h



Retrouvez toutes les infos sur morbihan.fr

Contact : elections-CCPD2022@morbihan.fr

